

Métropole de Lyon

Plateforme éco- rénovation de l'habitat privé

*Volet Habitat du Plan
Climat*

Groupe réhabilitation
VAD – 11 mai 2016

DES TRAVAUX PRÉVUS ? PENSEZ À ÉCO-RÉNOVER



Profitez-en pour réaliser des travaux d'isolation qui garantiront confort thermique et économies d'énergie. La Métropole vous accompagne dans vos projets !

APPELEZ LE 04 37 48 25 90

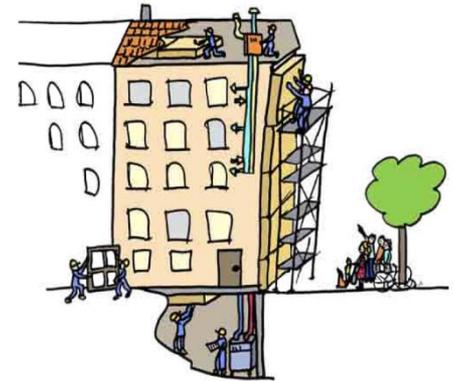
ECORENO'V
VOUS SIMPLIFIE L'ÉCO-RÉNOVATION

www.grandlyon.com/ecorenov

GRANDLYON
la métropole

Enjeux de la mise en place de la plateforme

- **Jusqu'à présent :**
 - Divers dispositifs spécifiques sur la rénovation
 - Des expérimentations d'éco-rénovation depuis 2012 dans le cadre du plan climat
- **En 2014 :**
 - **3000 ménages** accueillis par l'Agence Locale de l'Energie
 - **35 copropriétés** accompagnées dans leur démarche d'éco-rénovation
 - **5 copropriétés** financées (plan climat) :
 - **837 logements**
 - **2 M€ de subventions** ayant généré 20 M€ de travaux
 - Bron, St Priest, Caluire, St Fons, Vaulx-en-Velin



Structuration de la démarche

Lancement en mars 2015 de la plateforme d'éco-rénovation du parc privé, avec le soutien de l'Ademe et de la Région Auvergne – Rhône-Alpes

Mise en place d'un comité de suivi pour une gouvernance partenariale (mars et déc 2015)

Point d'entrée unique pour les propriétaires et les copropriétés : accueillir, informer et accompagner toutes leurs démarches de réhabilitation énergétique

L'Espace-Info Energie du Rhône et de la Métropole de Lyon

04 37 48 25 90

En quelques chiffres

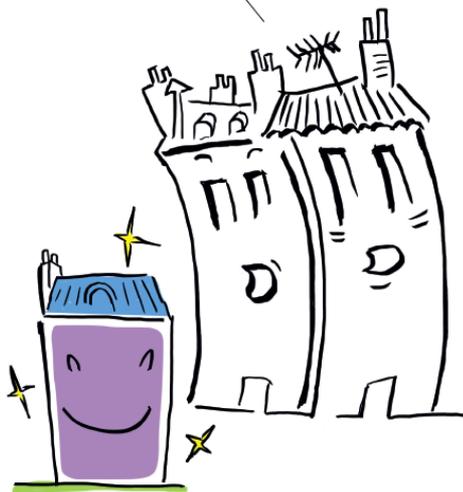
- Objectifs :
 - Tripler le nombre de logements réhabilités chaque année : **1 800 logements/an**
 - Dès 2016, accueillir **3800 ménages** et accompagner **65 copropriétés** par an
- Enveloppe budgétaire PPI: **30 M€ sur 2015-2020**
- Impact économique estimé pour la filière :
300 M€ de travaux générés par l'intervention de la Métropole

La communication

2015 - 2020

**30 MILLIONS
D'EUROS
EN PLUS
POUR L'ÉCO-RÉNOVATION**

T'AS VU CELUI-LÀ,
IL EST TOUT
REFAIT...



**La Métropole de Lyon et ses partenaires
s'engagent pour le climat.**

www.grandlyon.com

ECORENO'V

GRANDLYON
la métropole

Campagne de communication lors de la COP 21

ECORENO'V

**IL Y A PLUS
EFFICACE
POUR ISOLER
VOTRE LOGEMENT**



Vous êtes propriétaire et vous souhaitez améliorer votre confort thermique tout en maîtrisant votre facture énergétique ? La Métropole peut vous aider !

APPELEZ LE **04 37 48 25 90**

ECORENO'V
VOUS SIMPLIFIE L'ÉCO-RÉNOVATION

Campagne de février 2016

Les aides

- Octroi d'aides aux **propriétaires** et **copropriétés**
- Bâtiments à usage principal d'habitation d'avant 1990, en **collectif** et en **maison individuelle**
- Montant des aides :
 - **3500 euros/lot** - projets exemplaires
 - **2000 euros/lot** - projets ambitieux



AIDES DE LA MÉTROPOLE DE LYON POUR L'ÉCO-RÉNOVATION

Vous êtes propriétaire d'un logement datant d'avant 1990 situé sur le territoire de la Métropole de Lyon ?

Vous envisagez d'engager des travaux d'économie d'énergie pour maîtriser vos charges, améliorer votre confort et valoriser votre patrimoine ?

La Métropole de Lyon met en place une aide pour les projets volontaires ou exemplaires en matière d'éco-rénovation.

Si ceux-ci correspondent aux critères techniques exigés pour le crédit d'impôt et l'éco prêt à taux zéro : vous êtes éligibles aux aides de la Métropole de Lyon !



EN LOGEMENTS COLLECTIFS (COPROPRIÉTÉS)

Vous habitez en logement collectif, vous êtes copropriétaire ? Agissez ensemble, vous gagnerez en efficacité, et vous obtiendrez des meilleurs prix : la demande d'aide est alors déposée par votre syndic pour l'ensemble des logements de la copropriété.

* Niveau exemplaire - niveau BBC

** Calcul thermique méthode THCE-ex-exig

*** Lot principal : appartements, commerces ou autres locaux d'activité (sont exclus : caves, greniers et garages)

Votre projet vise le niveau basse consommation (BBC), c'est-à-dire qu'après les travaux, votre immeuble consommera moins de 96 kWh/m²/an** ?

> La Métropole de Lyon finance 3 500 euros par lot principal*** votre rénovation exemplaire.

Votre projet vise une économie de 35% d'énergie après travaux ?

> La Métropole de Lyon finance 2 000 euros par lot principal votre rénovation volontaire.



EN LOGEMENT INDIVIDUEL

Votre projet vise le niveau basse consommation (BBC), c'est-à-dire qu'après travaux, votre logement consommera moins de 96 kWh/m²/an** ?

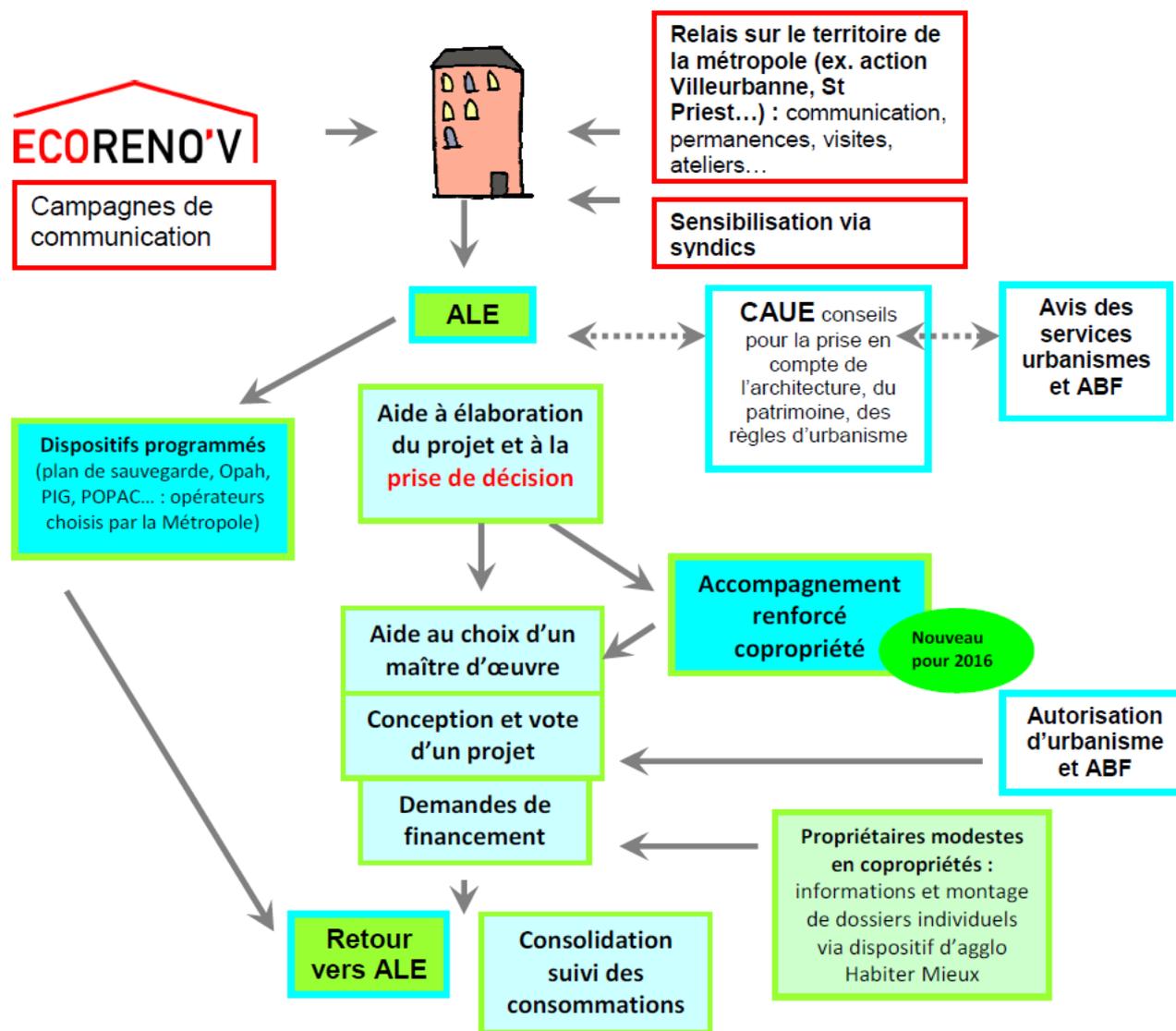
> La Métropole de Lyon finance 3 500 euros par logement votre rénovation exemplaire.

Si vous êtes propriétaire d'une maison individuelle, renseignez-vous sur le dispositif DOREMI pour atteindre le niveau exemplaire !

Vous réalisez un bouquet de trois postes de travaux permettant de solliciter l'éco prêt à taux zéro ?

> La Métropole de Lyon finance 2 000 euros par logement votre rénovation volontaire.

L'accompagnement des copropriétés



Un dispositif spécifique pour les maisons individuelles (DORéMI)



© Thierry Fournier / Grand Lyon

Lancé en mai 2015 avec BTP Rhône, la CAPEB Rhône, CMA du Rhône, la Région, ALE et SOLIHA

Objectif 4 groupements, 8 chantiers pilotes

A ce jour :

- 5 groupements constitués (23 entreprises)
- 7 propositions de devis rendues aux propriétaires
- 1 chantier démarré

la métropole
GRAND LYON

Et un travail en cours avec les architectes...

ECORENO'V

Un guide pratique à destination des architectes



Elaboré pour donner des repères
pour les opérations BBC

Non prescriptif

Téléchargeable :

www.grandlyon.com/ecorenov
(rubrique professionnels)

Commander des exemplaires
papier :

becouturier@grandlyon.com

la métropole
GRANDLYON

ECORENO'V

Liste des professionnels de l'Espace Info Energie Rhône – Lyon Métropole



1. Je m'engage à répondre une fois par an à un questionnaire de l'Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon et à indiquer mes réalisations exemplaires (*BBC rénovation, Passivhaus, Effinergie +, Minergie P, Ecoréno'v Métropole de Lyon, etc.*)
2. Je m'engage à proposer aux clients que je rencontre des solutions permettant d'atteindre un haut niveau de performance énergétique (facteur 4 par exemple) sans détruire le gisement d'économie d'énergie d'un bâtiment
3. J'atteste être à jour de mes obligations légales et disposer des garanties légales couvrant explicitement l'ensemble des activités et/ou travaux que je réalise. Je m'engage à fournir à mes clients et à l'Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon mes numéros de police d'assurance (professionnelles, responsabilité civile, décennales...) et une attestation d'assurance pour l'année en cours. Pour les entreprises du bâtiment, l'attestation RGE en cours de validité suffit
4. J'autorise l'Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon à diffuser les coordonnées de mon entreprise à des maîtres d'ouvrage intéressés par la construction ou la rénovation énergétique performante
5. Je m'engage à fournir des devis détaillés et des attestations (TVA, Eco-PTZ) conformes à mes clients pour leur permettre de faire valoir leurs droits aux dispositifs d'aides des collectivités territoriales et de l'Etat
6. Je confirme avoir pris connaissance du fait que si je n'ai aucune réalisation exemplaire, je pourrai ne plus figurer sur les listes de professionnels de l'Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon, en l'absence de justification.
7. Je m'engage, conformément à l'article 3 de la charte des Espace Info Energie, à ne pas afficher l'Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon comme partenaire même si je suis adhérent. L'Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon se doit de délivrer des conseils neutres et indépendants.

Je m'engage à respecter les 7 points de la charte de l'Espace Info-Energie Rhône-Métropole de Lyon

Date :

Signature :

Concerne les maîtres d'œuvre, les architectes, les entreprises structurées en groupement ou les BET à condition qu'ils réalisent de la MOE

7 engagements (charte)

Relecture charte récente par Cluster EcoEnergies, BTP Rhône, Capeb, ordre architectes, SAR, CAUE...

Téléchargeable sur site EIE

L'accompagnement des copropriétés

Réalisé par l'ALE de l'agglomération lyonnaise

Accompagnements de projets

- Phase réflexion
- Phase études
- Phase travaux

Mobilisation des acteurs

- Formation de syndics
- Formation de conseils syndicaux (e-learning)
- Ateliers « écoréno'v »
- Visite de réalisations exemplaires
- Outils web : frise interactive des étapes de la rénovation



la métropole
GRAND LYON

ECORENO'V

Zoom aides **ECORENO'V** en copropriété

Niveau de performance	Niveau volontaire	Niveau exemplaire
Critères de performance	Conso : -35% Cep*	Cep* < 96 kWh/m ² .an
Ventilation	Vérification, installation ou amélioration le cas échéant	
Isolation	Au moins un poste isolation : toiture ou mur ou fenêtre ou planchers bas	
Études/choix techniques	Audit + calcul Moe	
Subvention	2 000 € / lot principal	3 500 € /lot principal

GRAND LYON

*Cep : Consommation d'énergie primaire